

Auteurs :

Amélie Barrio, élève conservatrice (Enssib), amelie.barrio@enssib.fr

Marie Garambois, élève conservatrice (Enssib), marie.garambois@enssib.fr

Titre :

De l'économie du partage à la bibliothèque communautaire, panorama français de projets pour améliorer la qualité de vie : communs, innovation, usages

(Titre original : From peer economy to peer library, innovative French projects improving life quality: common goods, creation, value)

Article :

En 2011, le magazine *Time* mentionnait l'économie collaborative parmi les dix idées pouvant véritablement changer le monde : « Ne possédez plus. Partagez » est désormais une devise pour améliorer la qualité de vie. L'économie participative est basée sur le partage ou l'échange de biens, de services ou de connaissances entre les individus, avec ou sans transaction financière, le plus souvent par le biais d'une plateforme digitale. Ce système a pour objectif d'offrir des modèles alternatifs pour tenter de répondre aux besoins d'aujourd'hui, dans un environnement économique contraint. Pour Michel Bauwens, théoricien et chercheur dans le domaine du « peer-to-peer » et des Communs, « la production participative est grandement dépendante du marché, car la production participative engendre une valeur d'usage par le biais d'une production majoritairement immatérielle, sans fournir directement un revenu pour ses producteurs. »

La recherche actuelle sur l'économie du partage est principalement centrée sur la révolution politique et économique qu'elle engendre dans les sociétés capitalistes. En 2015, plus d'un Français sur deux déclarait avoir pris part à des transactions liées à l'économie collaborative dans sa vie quotidienne : partage de voiture, prêt d'objets, financement participatif... Mais nous avons remarqué que ce chiffre n'incluait pas la participation aux activités des bibliothèques, tandis que les usagers sont engagés dans de plus en plus d'interactions en « peer-to-peer », parfois sans même en avoir conscience (par exemple en participant à un MOOC, en échangeant des livres *via* une boîte à livres, en utilisant un espace de coworking, etc.).

Il apparaît que les bibliothèques n'ont pas encore été étudiées au prisme de l'économie du partage, même si leur appartenance au secteur non-marchand est reconnue. Pourtant, des études récentes et le travail d'*advocacy* tendent à montrer que les bibliothèques ont bien un impact socio-économique sur nos sociétés. Nous faisons l'hypothèse que les bibliothèques peuvent s'inscrire dans l'économie participative, et souhaitons ainsi montrer comment elles développent les échanges en « peer-to-peer » entre les usagers et les bibliothécaires, améliorant dès lors la qualité de vie au quotidien. L'émergence de l'économie du partage comme nouveau modèle économique a aussi soulevé l'intérêt des bibliothèques, dans une perspective de développement de nouveaux services et usages. Cette tendance se traduit par le développement de projets collaboratifs dans différents champs, remplissant trois critères : (biens) communs, innovation et utilité.

Nous avons basé cette recherche sur une revue de littérature française en sciences de l'information et des bibliothèques, et sur des articles de la presse généraliste présentant des projets innovants, pour interroger l'émergence des bibliothèques communautaires en France parallèlement à l'essor de l'économie du partage. Dans cette perspective, nous avons analysé la manière dont les bibliothécaires et les journalistes présentent la valeur ajoutée de ces

projets inscrits dans l'économie collaborative. Cette recherche pourrait être approfondie par un panorama plus vaste de projets innovants menés par les bibliothèques en France et en Europe, les inscrivant dans un contexte d'économie de partage.

Cette communication évoque les notions de partage, d'innovation et de valeur, et la manière dont les bibliothèques peuvent être étudiées par ce prisme économique, en trois parties. Tout d'abord, nous évoquerons le sujet du partage de l'information, par le concept de la bibliothèque comme bien commun. Ensuite, nous interrogerons l'implication des bibliothèques dans des projets innovants, notamment dans les nouveaux modes d'apprentissage comme les ateliers ou les MOOC, en tant que « bibliothèques humaines ». Enfin, nous présenterons l'idée de la bibliothèque comme lieu de création de valeur ajoutée collaborative, par la création d'information et de données, par exemple avec l'impression 3D, les grainothèques ou l'usage et le développement de logiciels libres.

L'idée de valeur est liée à la notion d'impact : « [...] évaluer comment la bibliothèque change la vie de ses usagers, des voisins ou de la société en offrant un accès à la connaissance et la culture, à l'éducation au numérique etc. : l'impact recouvre tous ces efforts directs ou indirects, immédiats ou à long terme, de la bibliothèque sur son environnement.¹ »

Au XXI^e siècle, la bibliothèque peut être perçue comme un « hub », connectant personnes et idées.

La bibliothèque collaborative : un bien commun et un lieu de partage

Pour définir la bibliothèque collaborative, il faut revenir sur la notion de « communs ». Celle-ci remonte au 13^{ème} siècle sur la question de la propriété privée agraire avec le mouvement des « enclosures » (apparition des clôtures dans les champs pour passer de la gestion communautaire à la propriété privée). Les (biens) communs sont ainsi gérés collectivement selon des règles définies, dans une perspective d'accès et d'usage, pour ensuite les restituer. Les communs peuvent être naturels, culturels ou informationnels.

La bibliothèque collaborative entre parfaitement dans cette définition : elle gère collectivement des biens naturels, culturels et informationnels pour en donner accès et usage au plus grand nombre, les valoriser et les conserver pour les générations futures. Elle poursuit un intérêt général qui en fait un bien commun, utile à tous, au cœur des préoccupations sociales et économiques du 21^{ème} siècle. Cette définition s'insère dans un mouvement plus large, porté par les tiers-lieux, définis par le sociologue Ray Oldenburg en 1980. Ces tiers-lieux ou troisièmes lieux se distinguent des premiers et deuxièmes lieux que sont le foyer et le travail, pour former des lieux neutres, ouverts à tous, proposant une multitude de services répondant aux besoins d'une population.

La bibliothèque collaborative éprouve le besoin de s'insérer dans des mouvements sociétaux plus larges, afin de mieux plaider sa cause et obtenir le soutien de la société civile. Cela signifie un changement de positionnement pour les bibliothèques, en luttant en faveur des droits culturels et des communs de la connaissance. Un changement dans les discours est également nécessaire pour faire sortir les bibliothèques des champs culturel et patrimonial uniquement et les placer également dans les champs éducatifs et sociaux. De nombreuses conférences sur le thème des communs voient le jour en bibliothèque pour sensibiliser comme à la BPI ou le dernier congrès ABF.

L'un des principaux rôles des bibliothèques dans l'économie collaborative est de lutter contre l'appropriation des communs par des entreprises ou organismes privés. Cette lutte passe

¹ Toutiou, C. (2016). *Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib. p. 19.

notamment par l'installation de [grainothèques](#) dans les bibliothèques, via l'association [Graines de troc](#) ou [Partageons les jardins](#) par exemple. Elles visent à proposer des échanges de semences libres pour lutter contre les brevets sur le vivant imposés par la société Monsanto. En milieu urbain, elles peuvent aussi proposer de créer du lien social notamment avec la création de [jardins partagés](#) comme à la bibliothèque Louise Michel à Paris, dans un patio intérieur ou à l'extérieur des murs de la bibliothèque. De même, elles sont de plus en plus nombreuses à disposer d'un [café](#) à l'entrée de la bibliothèque, comme lieu de sociabilité et de rencontres.

Autre exemple, la BPI a inauguré une bibliothèque éphémère (du 22 avril au 8 mai) sur le thème de la révolte, [Occupy Beaubourg](#), alimentée de façon collaborative. Le leitmotiv de cette bibliothèque est décrit ainsi : « cette bibliothèque en perpétuelle métamorphose deviendra un lieu vivant de partage et d'échanges qui s'inscrira dans un processus organique et artistique sur le modèle des bibliothèques collectives et spontanées qui apparaissent au sein des mouvements de protestation sociale [Occupy](#) dans le monde à New York, Hong-Kong, Taïwan. » Cette initiative a permis de rassembler quelques milliers de documents et fait réfléchir les citoyens à la nécessité d'une bibliothèque de résistance ou de lutte, pour accompagner les mouvements sociaux. Ces bibliothèques de résistance connaissent plusieurs vies, ce qui les inscrit dans l'économie circulaire. Par exemple, à l'arrêt du mouvement NuitDebout, les livres de la BiblioDebout Paris ont été partagés entre la BiblioDebout Lyon et la [bibliothèque du Taslu](#), gérée par le collectif de lutte contre la construction de l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et installée au cœur de la zone à défendre (ZAD).

Elles défendent aussi un accès à Internet libre et ouvert et signent pour certaines la [charte Bib'lib'](#) proposée par l'ABF. L'accès à internet est aujourd'hui nécessaire pour accomplir des démarches administratives, accéder à la connaissance et communiquer avec le plus grand nombre. Elles peuvent mettre à disposition une Bibliobox, dérivée de la PirateBox, permettant de télécharger gratuitement sans authentification des fichiers partagés en peer-to-peer. Elles organisent des [copy-party](#), et garantissent le droit à la copie privée, en permettant aux usagers de télécharger tous les contenus de la bibliothèque à des fins personnelles. Pour aller plus loin, l'INSA de Rennes a proposé une [crypto-party](#) pour apprendre à protéger ses données personnelles en ligne et sa e-reputation.

Plus naturellement, les échanges peuvent porter sur les livres avec le bookcrossing, les boîtes à lire et le [Troc de presse](#). Ce sont des bornes, installées à l'entrée des bibliothèques, qui permettent d'échanger des revues, des journaux librement. Les boîtes à lire sont installées dans les rues en France. Ce mouvement est soutenu par l'Association [Les Livres des rues](#) qui se définit comme une association de promotion des bibliothèques de rue auprès du public et des institutions. Son président, Philippe Guichoux, décrit le fonctionnement de celle de Rennes dans un article paru dans [Le Parisien](#) : « Des livres en accès libre, à toute heure du jour et de la nuit : c'est le pari tenu par des bibliothèques installées en pleine rue en France, sur des étagères ou des boîtes en bois. » L'entreprise [RecycLivres](#) un annuaire collaboratif pour recenser toutes les [boîtes à lire](#) en France. Pour l'heure, plus de 600 boîtes y sont recensées en indiquant la localisation et si possible une photographie de la boîte. Celles-ci peuvent être mises en place par des comités de quartier, des bibliothèques associatives, ou bien les municipalités via leur réseau de lecture publique. Ces boîtes à livre, accessibles à tous, peuvent surtout bénéficier aux sans domicile fixe (SDF), occupants malgré eux de l'espace public, et jouer un rôle d'inclusion sociale et solidaire.

La bibliothèque collaborative : un lieu d'apprentissage tout au long de la vie

Depuis trente ans, les bibliothèques ont diversifié leur offre en prêtant d'autres supports que des livres. Elles ont élargi le prêt aux cassettes, jeux et vinyles puis les CD, DVD et jeux vidéos. Aujourd'hui, bon nombre d'entre elles prêtent des liseuses, tablettes, ordinateurs portables et autres appareils électroniques à leurs usagers. Elles offrent des bornes de téléchargement de [contenus musicaux](#) et textuels en libre accès et des [espaces d'écoute](#) et de visionnage individuels et collectifs. Elles prêtent aussi des [outils de bricolage](#), des instruments de musique, des consoles de jeux vidéo ou des machines à coudre.

Des ateliers de médiation accompagnent la mise à disposition de ces espaces et de ces outils collaboratifs. En effet, les bibliothèques collaboratives ne considèrent pas comme suffisant la simple mise à disposition d'outils et d'objets culturels et du quotidien et encouragent le développement d'ateliers de formation, pas nécessairement animés par le personnel de la bibliothèque. Des partenariats sont mis en place surtout lorsque elles développent un [FabLab](#) ou makerspace, espace collaboratif de création dans la mouvance Do It Yourself (DIY) à partir d'imprimantes 3D, qui nécessitent des compétences spécifiques pour en faire usage.

Des formations à distance peuvent être proposées au travers de MOOC et de SPOC auxquels la bibliothèque peut participer aussi bien à la conception, réalisation puis promotion dans son catalogue de formations. L'économie collaborative a tendance à favoriser le mouvement des autodidactes dans lequel peut s'inscrire la bibliothèque collaborative pour favoriser les sessions d'auto-apprentissage de langues, apprendre le [codage informatique](#), créer son propre [jeu vidéo](#), etc. Pour autant, toutes ces initiatives doivent recevoir l'adhésion des équipes qui peuvent être déboussolées par ce changement de vision de la bibliothèque et le sentiment de la perte d'un certain « cœur de métier » ou de savoir-faire.

La bibliothèque de Languidic propose aussi un service d'échanges de compétences *via* la [plateforme Steeple](#) où ce sont aussi bien les bibliothécaires que les usagers qui proposent de faire partager leurs compétences en échange d'autres, sur le modèle de « bibliothèques humaines » où chacun est riche de ses expériences personnelles à partager avec d'autres. La bibliothèque se positionne comme un lieu d'apprentissage pour développer aussi des compétences sociales qu'informationnelles et communicationnelles.

A Valence, la bibliothèque propose des ateliers de cuisine pour les participants aux ateliers d'apprentissage du français, appelés [Melting popotes](#). Ces ateliers ont lieu un samedi par mois, servent de support à l'apprentissage du français, créent du lien entre les participants et les familiarisent avec la bibliothèque. Elle propose aussi des permanences d'écrivains publics dans la bibliothèque pour aider les publics à répondre aux courriers, formaliser une demande écrite ou plus simplement aider à rédiger un CV et une lettre de motivation.

La bibliothèque collaborative reste attachée au fait de représenter une ressource à part entière pour les citoyens. Des espaces de coworking sont créés en dehors de bibliothèque en France et mettent également à disposition des tables, chaises, téléphone matériel nécessaire à l'animation de réunion. Rapidement, de nouveaux besoins, notamment en documentation, ont émergé parmi les coworkers. Ainsi, des développeurs et web-designers ont eu l'idée de créer une « [Webibli](#) », fédérant une communauté de weblinautes, qui proposent leurs propres livres en prêt et empruntent ceux de leurs voisins. Les témoignages d'utilisateurs sont positifs : pour Timothée, cette bibliothèque est « le meilleur moyen de rester à la page sans se ruiner tout en rencontrant des gens sympas dans son domaine ! ». Pour Célia, « grâce à Webibli j'ai arrêté d'exploser mon budget librairie tout en rencontrant de nouvelles personnes ! »

L'ONG Bibliothèques sans frontières propose également des outils d'apprentissage pour améliorer la qualité de vie des citoyens : la [Khan Academy](#) accessible aux francophones, régie

par le principe de « fournir un enseignement de grande qualité à tous, partout », avec plus de 2 200 mini-leçons, sous forme de tutoriels vidéo stockés sur *YouTube*, abordant les mathématiques, l'informatique, l'histoire, la finance, la physique, la chimie, la biologie, l'astronomie, la musique, l'art pictural et l'économie.

La bibliothèque collaborative : un lieu de créativité et d'innovation

Cette transition vers des bibliothèques collaboratives passe par son inscription en tant que tel dans le [projet scientifique, culturel, éducatif et social](#) (PSCES) de la ville comme c'est le cas à Grenay, où l'objectif est d'inscrire la lecture publique au cœur du projet. Dans de petites communes, la bibliothèque joue aussi un rôle de guichet unique pour toutes les formalités administratives à remplir, venir chercher son panier de légumes ou un colis postal. Elle joue également un rôle de facilitateur en imaginant pour ses usagers un service de [co-voiturage culturel](#), à l'instar de la bibliothèque de Vergongheon depuis 2015. Une start-up s'est depuis lancée dans la généralisation de cette pratique, [Covoiturage-Art](#) et propose 1 500 lieux culturels.

La bibliothèque de Toulouse a inauguré une [Music Box](#), service innovant, dédié aux musiciens amateurs pour emprunter des instruments de musique, apprendre en à jouer et enregistrer leurs créations dans le studio d'enregistrement. « Jamais une bibliothèque municipale n'avait offert un tel service aux musiciens amateurs » déclare Nicole Miguel-Belaud, conseillère municipale déléguée à la lecture publique et aux bibliothèques. Ces éléments contribuent à rapprocher les bibliothèques collaboratives des préoccupations des citoyens puisque [un quart des français déclarait jouer d'un instrument](#) en 2010.

Parmi les services collaboratifs développés par les bibliothèques, ceux-ci servent généralement des communautés bien précises. Par exemple, développer un espace jeux-vidéos ne s'adresse pas nécessairement à tous les publics mais plutôt à des habitués de jeux vidéo. Ce constat confirme l'hypothèse selon laquelle la bibliothèque collaborative est d'autant plus efficace dans ses actions qu'elle propose des services répondant à des besoins exprimés. S'éloigner des missions premières de la bibliothèque, promouvoir le livre et la lecture, constitue un des meilleurs moyens pour mieux y revenir à travers des ateliers de lecture, écriture et d'apprentissage de langues.

Pour cela, les bibliothèques, sur le modèle des Muséomix, proposent des [Biblioremix](#). Ce sont des journées consacrées à la co-construction de la bibliothèque idéale, dont l'effectif est composé pour moitié d'usagers et pour moitié de bibliothécaires, comme par exemple à Versailles. Des [hackathons](#) et des hackerspaces peuvent également contribuer à refondre la bibliothèque et son modèle en s'associant au mouvement des [logiciels et licences libres](#) du monde informatique. Cette démarche vise à encourager l'utilisation de logiciels libres, de produire et diffuser des contenus sous licences creative commons ou encore de contribuer activement à l'encyclopédie collaborative [Wikipédia](#).

Faire de la bibliothèque une editrice et productrice de contenus permet d'accompagner les chercheurs dans leurs travaux comme en soutenant le [mouvement d'Open data](#), de réutilisation des données publiques et la fouille de textes. Libérer les données des administrations publiques, et des bibliothèques, est une action de transparence qui contribue à renforcer la confiance des citoyens. Dès lors, communiquer sur et par ces données est une piste permettant d'améliorer la compréhension par les usagers et les non-usagers des activités et potentialités qui leur sont offertes par les bibliothèques. De plus, ces données pouvant être librement réutilisées, elles sont appropriables pour construire de nouveaux services. C'est sur ce modèle qu'est née [l'application Affluences](#) développée par la start-up du même nom et

aujourd'hui largement déployée dans 67 bibliothèques, principalement universitaires, en France.

De même, les bibliothèques s'engagent en faveur de [l'Open Access](#), autrement dit aux résultats de la recherche produits avec des fonds publics pour contrer le modèle auteur-payeur proposé par des éditeurs scientifiques comme [Elsevier](#).

L'économie collaborative repose sur des principes de solidarité et d'entraide. Pour les bibliothèques, cela signifie de pouvoir développer de nouvelles méthodes de financements de projets via le [crowdfunding](#) par exemple. Cette méthode offre l'avantage d'impliquer la communauté d'utilisateurs de la bibliothèque dans les projets et de contribuer à leur réalisation.

Conclusion

Elles trouvent donc dans ces différents projets une capacité à agir sur le quotidien de leurs usagers, en sortant du champ d'action traditionnel des bibliothèques, pour mieux influencer sur leur qualité de vie et rendre le service bibliothèque d'autant plus indispensable. Ce sont ces évolutions, inscrites dans cette révolution post-capitaliste, qui placent les bibliothèques collaboratives en phase avec leur époque et les attentes des usagers. Pour généraliser ce modèle, il est important de faire savoir et de valoriser aussi bien auprès des usagers que des tutelles. C'est l'objectif poursuivi par le [Festival numérique Numok](#) organisé par les bibliothèques de la ville de Paris. Plus de deux cents événements gratuits proposés dans quarante bibliothèques de la capitale pendant quinze jours autour du numérique et des communs de la connaissance.

Pour autant, le développement de bibliothèques collaboratives en France est tardif par rapport aux pays anglo-saxons et du nord de l'Europe, faute de guide d'élaboration et d'outils d'évaluation. À cette fin, [l'IFLA](#) et l'ensemble des [associations professionnelles](#) développent des méthodes d'étude d'impact des bibliothèques. Ces outils d'évaluation d'impact social des bibliothèques prennent en compte les « outcomes » : emploi, prix de l'immobilier, éducation, réduction des inégalités sociales.

Ainsi, [l'AFNOR](#) a publié en français la norme ISO 16439 "Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques". Dernièrement, le département du Val d'Oise a tenté l'expérience à partir d'une enquête intitulée « [la bibliothèque vaut-elle le coût ?](#) » Les résultats montrent les effets positifs des bibliothèques sur le département, afin de convaincre les décideurs et financeurs d'investir dans la lecture publique et la construction de bibliothèques. La littérature professionnelle s'intéresse également à ces questions comme en témoigne l'ouvrage [Évaluer la bibliothèque par les mesures d'impacts](#), coordonné par Cécile Toutou, paru en 2016 aux presses de l'Enssib.

Ces outils permettront aux bibliothèques collaboratives d'évaluer leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et pourquoi pas, de réinventer le modèle global des bibliothèques en France.